

École Jean-Leman
4 avenue Champagne,
Candiac, QC
J5R 4W3
(514) 380-8899 #4131



COMMUNIQUÉ MENSUEL

AOÛT 2022

Site internet de l'école : <https://jeanlemaan.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Pour motiver l'absence ou le retard de votre enfant :
jeanlemaan@cssdgs.gouv.qc.ca ou au poste 4131 avant 8h20.

« Être différent, c'est enrichissant! »

DATES IMPORTANTES

Août et septembre 2022

29 août	Rencontre de parents à 18h00 pour les parents du préscolaire seulement
31 août	SDG fermé pour la période du matin. Ouverture seulement à partir de 11 h 24. Au primaire, première journée de classe. Nous attendons les élèves à 8 h dans la cour d'école ou au parc Fernand-Seguin. Voir le document intitulé « lieux de rassemblement » joint à cet envoi.  Étant donné que tout le monde arrive en même temps le matin du 31 août, il se peut que l'achalandage aux abords de l'école soit important. Ainsi, nous vous encourageons à utiliser les déplacements actifs ou à utiliser le stationnement de l'école Fernand-Seguin. Finalement, nous vous invitons, vous et votre enfant, à être prudents dans vos déplacements. Au préscolaire (AUCUN TRANSPORT SCOLAIRE et de SDG). De plus, pour ce premier contact avec son enseignante, les parents sont invités à venir en classe avec leur enfant en respectant l'horaire reçu en juin dernier.
5 septembre	Congé (fête du Travail)
7 au 9 septembre	Photos scolaires
12 septembre	Début du service de traiteur Pour s'inscrire www.lelunch.ca
21 septembre	Assemblée générale des parents De plus amples informations vous parviendront sous peu.
23 septembre	Spectacle de la rentrée pour tous les élèves Samajam : https://www.youtube.com/watch?v=JdVSbcs6K0A Journée nationale Terry Fox
29 septembre	Journée nationale du personnel de soutien scolaire
30 septembre	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation Journée de la prise de présence pour les subventions MÉES (Dans la mesure du possible, tous les élèves devraient être présents en classe et au SDG. Merci de votre précieuse collaboration.)

Mesures de prévention et de protection liées à la Covid-19



En ce début d'année scolaire 22-23, nous poursuivons notre « nouvelle normalité », soit celle de vivre avec la Covid!

- Le **port du masque n'est plus obligatoire** depuis le 14 mai dernier, que ce soit en classe, dans les aires communes ou dans le transport. Cependant, le choix de le porter demeure à la discrétion de chaque personne.
- Aucune restriction de distanciation n'est requise en classe, dans les aires communes, dans le transport et lors des cours d'éducation physique.
- Tous les élèves devront avoir **une bouteille de remplissage identifiée à leur nom**, car les fontaines d'eau seront utilisées pour remplir les bouteilles uniquement.
- Des autotests seront distribués dès le début de l'année scolaire.
- La désinfection des lieux se poursuit.
- Tous les élèves auront accès à un casier.
- [L'outil d'autoévaluation](#) demeure une référence pour évaluer les symptômes reliés à la Covid-19.
- Les **personnes présentant des symptômes ne doivent pas** se présenter à l'école. [Symptômes](#)
- [Consignes d'isolement](#)
- [Que faire en situation d'isolement](#)
- [Utilisation des tests rapides à la maison](#)

Période du dîner

Les élèves dînent dans leur classe.



Il est important de noter qu'aucun micro-ondes n'est disponible. Votre enfant doit avoir en sa possession un repas froid ou un repas dans un contenant de type Thermos.

Une période de jeux extérieurs est prévue pour tous les élèves dîneurs.



ATTENTION : Du 19 août au 16 septembre, aucun changement ou ajout de service ne sera autorisé quant à l'inscription de votre enfant au service de garde.

Le service de traiteur débute le 12 septembre. Pour s'inscrire www.lelunch.ca



Finalement, les enfants inscrits au service de garde auront besoin **d'une collation pour la fin de la journée.**

Vêtements d'éducation physique



Puisque l'accès aux vestiaires demeure fermé, pour l'instant, aux élèves du préscolaire à la 2^e année inclusivement, ceux-ci devront s'habiller en vêtements de sport pour toute la journée lorsqu'un cours d'éducation physique est prévu à l'horaire.

Pour le moment, seuls les élèves du 2 et 3^e cycle (3^e-4^e-5^e et 6^e année) auront accès aux vestiaires pour les périodes d'éducation physique.

Site WEB de l'école



<https://jeanleman.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Vous retrouverez une foule d'informations utiles pour la rentrée scolaire sur le site WEB de l'école dans l'onglet « PARENTS/RENTÉE SCOLAIRE »



La liste des effets scolaires est disponible sur notre site web.

Service de garde



Le SDG ouvre ses portes à compter de **6h35** (**sauf le 31 août**).

Vous pouvez récupérer votre enfant, à partir de **15h20** aux 3 portes avant.

Le SDG ferme à **18 h.**

Cette année, vous pourrez demeurer à l'intérieur afin d'y attendre votre enfant.

Pour toutes questions en lien avec le SDG, vous pouvez communiquer avec

- Madame Rachel Poirier, technicienne du SDG poste 4138
- Madame Julie Therrien, éducatrice classe principale poste 4139

Bénévolat

Si vous souhaitez faire partie de notre équipe de gens engagés, nous vous invitons à prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire :

[Questionnaire pour le bénévolat](#)

En terminant, la 7^e vague qui a frappé le Québec cet été nous rappelle toutefois l'importance de demeurer vigilants en tout temps. Sachez que nous n'hésiterons pas à apporter rapidement des modifications en cas de nécessité à notre plan d'urgence.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons une agréable rentrée scolaire.

Au plaisir de vous retrouver le 31 août,

Sylvie Beauchemin, directrice
Nathalie Bourdeau, directrice adjointe